



CONTRAT DE SAILLIE EN SEMENCE CONGEELEE

Date :

Etalon : *Mylord Carthogo*

VENDEUR

Danielle PRAT
Natéré Tiaré 98890 Paita
E-mail : importcheval@lagoon.nc
Pour FRANCE ETALONS

ACHETEUR

Nom :

Tel :

E-mail :

Conditions de vente

1^{re} Fraction : réservation (règlement joint) : **50.000 Frs**
2^{ème} Fraction : Solde (payable à la naissance d'un poulain viable à 48 heures) : **360.000 Frs**

Conditions particulières

Si la jument n'est pas pleine après l'utilisation des 4 paillettes, l'acheteur pourra se reporter, sans frais supplémentaire, sur un autre étalon du catalogue France Etalons.

Conditions d'utilisation

1/ La saillie est réservée pour la jument

N° Origines

La jument sera inséminée en **IAC** dans le centre de

2/ Le prix de saillie correspond comprend l'utilisation de **4 paillettes** de semence congelée. Les paillettes non utilisées restent la propriété du Vendeur.

3/ Les frais de mise en place, les frais de pension, de suivi gynécologique, d'analyses éventuelles sont à la charge de l'Acheteur.

4/ Un certificat vétérinaire, attestant que la jument est en bonne santé gynécologique et apte à la reproduction, devra être fourni au vendeur avant la première insémination.

5/ La réservation de la carte est effective au retour du contrat signé et accompagné du chèque d'acompte.

Fait le, en 2 exemplaires originaux, à

Le représentant du Vendeur

L'acheteur